Lettre ouverte de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) du 18 juin 2025

Lettre ouverte de 87 organisations à l’attention de François Bayrou, Annie Genevard, Agnès Pannier-Runacher, Catherine Vautrin et Yannick Neuder : il est crucial de rehausser l’ambition de la Stratégie nationale pour l’alimentation, la nutrition et le climat afin de protéger la santé des Français

Paris, le 18 juin 2025

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire de la France,
Madame la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche,
Madame la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Monsieur le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins de France,

Deux ans. Cela fait deux ans que plusieurs centaines d’associations de la société civile et d’acteurs économiques attendent l’adoption et la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l’alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). Ce retard est incompréhensible au regard de l’urgence à agir et des attentes des millions d’agriculteurs, consommateurs, familles, patients, professionnels de santé et de la restauration, scientifiques et défenseurs du bien-être animal et de l’environnement représentés par notre collectif d’organisations.

L’alimentation accessible à la majorité des Français et des Françaises a des impacts néfastes sur leur santé, sur le climat et la biodiversité, ainsi que sur la qualité de l’air, de l’eau et des sols. 16 % de la population déclare ne pas manger à sa faim, tandis que 20% des étudiants et des étudiantes dépendent de l’aide alimentaire. La moitié de la population est en surpoids et 10 millions d’adultes sont en situation d’obésité, tandis que le diabète, qui touche plus de 4 millions de personnes, poursuit sa progression. Les cancers liés à l’alimentation augmentent à une vitesse dramatique, notamment chez les plus jeunes, à l’image de l’explosion des cas de cancers digestifs (côlon, pancréas, rectum, foie, etc.).

Les causes sont connues : manque de ressources financières des ménages modestes, mauvaise qualité des produits et présence de substances toxiques ou à risque dans la majeure partie des aliments proposés (additifs, contaminants chimiques, résidus de pesticides, ultra-transformation, etc.), régimes alimentaires déséquilibrés… 80 % de la population ne mange ni assez de fruits et légumes, ni suffisamment de légumineuses, tandis que 63 % dépasse les quantités maximales recommandées par Santé publique France pour la charcuterie, et 32 % pour la viande rouge (bœuf, porc, etc.).

Les études scientifiques et celles publiées par les institutions expertes comme France Stratégie et l’IDDRI sont formelles : la responsabilisation du consommateur ne permettra pas d’inverser la tendance. Pour améliorer l’accès à une alimentation saine, durable et choisie et garantir le droit à l’alimentation de tous, les pouvoirs publics doivent agir sur l’amont et l’aval de la chaîne alimentaire. D’une part, il est indispensable d’accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles rémunératrices, économes en intrants, respectueuses du bien-être animal et qui préservent les écosystèmes. De l’autre, il faut transformer l’offre et les environnements alimentaires, c’est-à-dire l’offre et la mise en avant des produits en magasin, les produits sur lesquels portent la publicité et le marketing (TV, internet et réseaux sociaux, etc.), tout en rendant les produits sains et durables plus accessibles sur le plan économique. Cela devra impérativement aller de pair

avec une meilleure répartition de la valeur et une régulation du secteur agroalimentaire.

Or, si elle reconnaît ces enjeux, la SNANC en consultation ne contient pas de mesures suffisantes pour transformer l'offre et les environnements alimentaires, et ne se donne donc pas les moyens d'atteindre les objectifs fixés par l'État en matière de santé publique, de protection de la biodiversité, de juste rémunération et de lutte contre le changement climatique et la précarité alimentaire. Il en va donc de la responsabilité du gouvernement de rehausser l'ambition des objectifs et des actions de la SNANC. Notre collectif d'associations demande en particulier de :

- **Interdire la publicité et le marketing pour des produits trop gras, trop sucrés et trop salés**, en particulier lorsqu'ils ciblent les enfants, et rendre obligatoire l'affichage du Nutri-score sur les emballages des produits alimentaires et dans toutes leurs publicités, sur tous les supports numériques et physiques (TV, réseaux sociaux, espace public, etc.).

- **Garantir une meilleure transparence des prix et un encadrement des marges des distributeurs et des industriels sur les produits sains et durables**, en particulier les fruits et légumes et les produits de l'agriculture biologique et du commerce équitable, pour mieux répartir la valeur tout au long de la chaîne et rémunérer plus justement les agriculteurs.

- **Mettre en place des objectifs d'approvisionnement en produits biologiques, équitables et de qualité pour les enseignes de la grande distribution**, sur le modèle de la loi EGAlim, associée à une restriction de la surface de vente dédiée aux produits trop gras, trop sucrés, trop salés et aux aliments ultra-transformés.

- **Fixer une trajectoire globale et chiffrée d'évolution du système alimentaire vers moins et mieux de produits animaux d'ici 2030**, incluant des objectifs chiffrés de réduction de la consommation de viande (volaille et charcuterie incluses), avec des mesures pour favoriser la consommation de produits animaux durables d'origine France et de protéines végétales, notamment des légumineuses issues de filières françaises.

- **Assurer un financement pérenne des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) à hauteur de 80 millions d'euros par an** pour soutenir les pratiques agroécologiques, la juste rémunération des agriculteurs, la relocalisation des systèmes alimentaires et renforcer la justice sociale.

- **Nommer un ou une déléguée interministérielle en charge de la mise en œuvre et du suivi et évaluation de la SNANC** et garante d'une allocation de moyens suffisants pour l'atteinte de ses objectifs.

Nous attendons également des politiques ambitieuses pour améliorer les capacités financières des personnes à accéder à une alimentation de qualité, et pour garantir une meilleure rémunération aux agriculteurs, qui ont un rôle crucial à jouer dans la transition vers un système alimentaire plus sain, plus durable et plus juste. Aujourd'hui, nous vous appelons à faire preuve de responsabilité et de cohérence dans les ultimes arbitrages du gouvernement, afin que cette première Stratégie nationale soit enfin à la hauteur des enjeux de santé publique, de justice sociale et de transition écologique, qui sont au cœur des attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

Liste des 87 signataires :

Action contre la faim Addictions France
ADEIC (Association de défense, éducation et information du consommateur) Afa Crohn RCH France
AFDN (Association française des diététiciens-nutritionnistes) AFERO (Association française d'étude et de recherche sur l'obésité) Alliance Santé Planétaire
Alofa Tuvalu
Andès (Association Nationale des Epiceries Solidaires) Anima
APOP (Association pour la Prise en charge et la Prévention de l'Obésité en Pédiatrie) Association de l'Alimentation Durable
AVF - Association Végétarienne de France Bee Friendly
Bio Consom'acteurs CCFD-Terre Solidaire
CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) CIWF France
CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) CNAO (Collectif National des Associations d'Obèses) Collectif En Vérité
Collectif Je Suis Infirmière Puéricultrice Collectif Les Pieds dans le Plat Commerce Equitable France Communication et démocratie Association CREPAQ
Déclic Collectif Emmaüs France Familles Rurales Fédération Addiction
Fédération Française de Nutrition Fédération Française des Diabétiques Fédération Promotion Santé Fermes d'Avenir
Fondation pour la Nature et l'Homme Foodwatch France
Forum Français de la Jeunesse France Assos Santé
France Assos Santé Ile-de-France France Nature Environnement
FRENE - Réseau Français d'Education à la Nature et à l'Environnement Générations Futures
Greenpeace France Indecosa CGT Institut du Commerce
La Confédération Syndicale des Familles (La CSF)
La Communauté Ecotable Association L'école comestible
Les Ami.e.s de la Confédération paysanne Les Amis de la Terre France
Les Insatiables
Les Marmites Volantes Let's Food
Les Greniers d'Abondance Ligue contre le cancer Max Havelaar France
MIRAMAP - Mouvement Inter-Régional des AMAP MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)
Association des Mutuelles pour la santé planétaire myLabel
Noé
Notre Affaire À Tous
ONAV (Observatoire National des Alimentations Végétales) Pôle InPact
QUATRE PATTES
Renaloo - la voix des malades du rein Réseau Action Climat
Réseau CIVAM Réseau D.E.S France
Réseau Environnement Santé
Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire Réseau français Villes-Santé
Résistance à l'Agression Publicitaire Secours Catholique - Caritas France Société Française de Nutrition Société Française de Santé Publique
SOL – Alternatives Agroécologiques et Solidaires SOS Hépatites Fédération
Terre & Humanisme Terre de Liens TransiTerra
UGESS (Union nationale des Groupements des Épiceries Sociales et Solidaires) Union nationale des associations familiales (UNAF)
Vrac France
WECF France (Women Engage in Common Future) Welfarm
WWF France

Contact
Benoit Granier, Responsable Alimentation, Réseau Action Climat

benoit.granier@reseauactionclimat.org
Tél. : 06 02 08 59 81